

MAGAZINE

LES SOLUTIONS AU GAZ
COMPATIBLES AU GAZ VERT



**CONSOMMER MIEUX,
C'EST AUSSI
CONSOMMER MOINS**



GRDF

ÉDITO



Emmanuel BAVOUX
Responsable du Pôle
Clients et Filières GRDF

Et si nous passions au vert ?

Vous rénovez votre logement ou souhaitez optimiser votre chauffage et vos consommations d'énergie ? Avec le gaz, c'est possible !

Bénéficiez d'un confort thermique optimal avec une eau chaude disponible à tout moment. Le gaz permet aussi de réduire votre impact environnemental grâce à des équipements performants et compatibles avec le gaz vert, une énergie locale et renouvelable.

Vous envisagez de réaliser des travaux de rénovation énergétique afin de faire des économies d'énergie, mais également de gagner en confort ? GRDF vous informe et vous accompagne pour concrétiser votre projet. Dans ce magazine, retrouvez toutes les informations pour rénover votre système de chauffage, isoler votre logement, mais aussi connaître les aides financières disponibles et les bons contacts à solliciter.

SOMMAIRE

Rénover, c'est quoi ? Quels travaux sont envisageables ?

■ La pompe à chaleur (PAC) hybride	p. 3
Cas pratique : exemple de simulation de travaux en maison chauffée au gaz	p. 4
■ La chaudière gaz à très haute performance énergétique (THPE)	p. 5
Cas pratique : exemple de simulation de travaux en maison chauffée au fioul	p. 6
■ Les systèmes de régulation	p. 7
■ Les fondamentaux de l'isolation	p. 8
■ Les travaux d'isolation	p. 9
■ Trouvez un installateur près de chez vous	p. 10

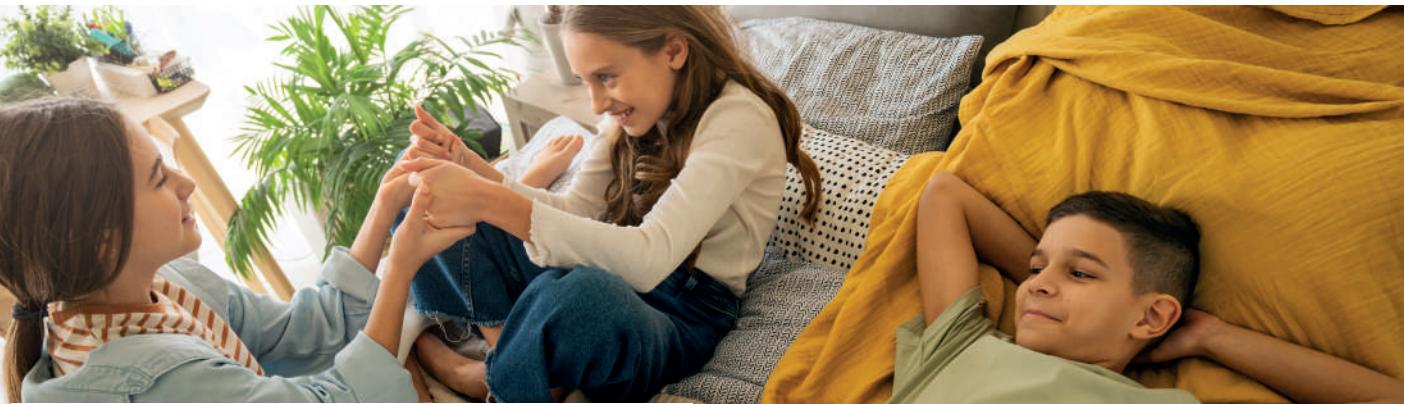
Ma vie au gaz

■ Maîtrisez votre consommation d'énergie	p. 11
■ Adoptez des écogestes au quotidien	p. 12
■ Entretenez votre installation de chauffage pour plus d'économies	p. 13

GRDF et le gaz vert

■ GRDF, un acteur engagé dans la décarbonation	p. 14
■ Le gaz vert, une énergie renouvelable en plein essor	p. 15

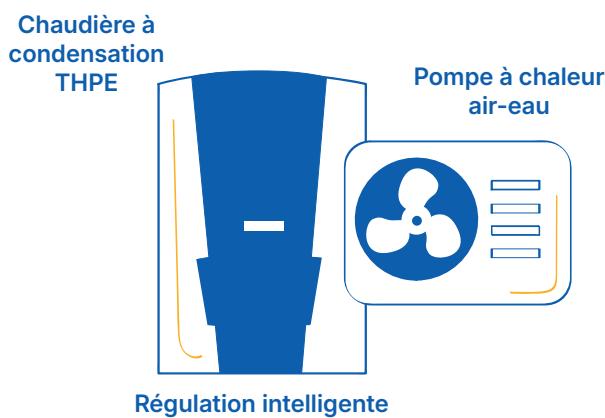
LA POMPE À CHALEUR HYBRIDE



La pompe à chaleur (PAC) hybride est régulée de manière intelligente grâce à un système qui sélectionne la source d'énergie la plus avantageuse selon vos besoins et les prix.

Comment ça marche ?

Elle combine une pompe à chaleur air-eau et une chaudière gaz à très haute performance énergétique (THPE). Sa régulation intelligente adapte automatiquement le fonctionnement de la PAC et de la chaudière en fonction des prix du marché de l'énergie et du confort souhaité, le but étant de générer des économies pour l'utilisateur.



Pour en savoir plus sur la pompe à chaleur hybride, cliquez ici.

(1) Économies d'énergie en kWh d'énergie primaire par an, pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire : de 30 à 40 % pour une pompe à chaleur hybride (calculs réalisés par un bureau d'études indépendant sur la base de la méthode d'élaboration des diagnostics de performance énergétique 3CL-2021). (2) Réduction des émissions de CO₂ calculée par rapport à une chaudière gaz THPE d'ancienne génération. Les hypothèses de calcul s'appuient sur la méthode 3CL-2021 pour une maison moyenne de 110 m² dont le degré d'isolation thermique est dans la moyenne du parc (tranche d'années de construction typique 1975 à 1981 et située en zone climatique H2), avec une hypothèse de besoin de chauffage de 10 MWh/an et de besoin d'eau chaude sanitaire de 1 MWh/an.



Le saviez-vous ?

La pompe à chaleur hybride est particulièrement adaptée aux maisons existantes. Elle permet de conserver vos radiateurs et d'améliorer la performance énergétique de votre logement, avec, en moyenne, deux classes DPE gagnées.

Les 4 atouts de la PAC hybride

• Des économies d'énergie⁽¹⁾

La pompe à chaleur (PAC) hybride permet de réaliser entre 30 et 40 % d'économies sur les consommations de chauffage et d'eau chaude.

• La moins chère des PAC air-eau

Bien dimensionnée, la PAC hybride est généralement moins coûteuse qu'une PAC 100 % électrique et éligible à toutes les aides publiques (au minimum 2 500 € pour tous).

• Moins d'émissions de CO₂⁽²⁾

En remplaçant votre ancienne chaudière par une PAC hybride, vous pouvez réduire vos émissions de CO₂ de 70 %.

• Une sérénité au quotidien

La PAC hybride assure un confort constant. En période froide par exemple, la chaudière, dont les rendements sont alors meilleurs que la PAC air-eau, assure le chauffage et la production d'eau chaude.



Exemple de simulation de travaux en maison chauffée au gaz

M. et Mme Debout, propriétaires occupants aux revenus modestes d'une maison individuelle de plain-pied de 100 m² à Lille et parents de deux enfants, souhaitent améliorer leur confort, tout en réduisant leur consommation d'énergie. Leur logement, construit en 1975 et classé E au DPE, dispose d'un système de chauffage vieillissant.



État des lieux avant travaux :

- Chaudière gaz THPE standard de plus de 15 ans avec production d'eau chaude instantanée.
- Radiateurs haute température sans robinet thermostatique.
- Fenêtres à double vitrage.
- Combles perdus faiblement isolés (8 cm d'isolant).
- DPE : E.



Travaux réalisés :

Pour moderniser leur installation, ils choisissent d'installer :

- Une pompe à chaleur hybride pour un chauffage plus efficient.
- Un thermostat performant pour mieux réguler la température.
- Des robinets thermostatiques pour ajuster la chaleur dans chaque pièce.



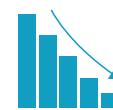
Prix moyen constaté⁽¹⁾
14 600 € TTC



Aides financières⁽²⁾
8 060 € TTC



Reste à payer
6 540 € TTC



Économies d'énergie⁽³⁾ :
31 à 36 %



Gain DPE⁽⁴⁾ :
+ 2 classes d'énergie

E > C

Faites votre simulation pour estimer vos gains !



Grâce à ces améliorations, M. et Mme Debout ont fait passer leur logement de la classe E à la classe C. D'importantes économies d'énergie ont été réalisées (entre 31 et 36 %) et le niveau de confort a été considérablement augmenté.

(1) Prix moyen TTC (achat et pose de l'ensemble des éléments de la solution présentée), avec une TVA à 5,5 % pour un logement de plus de 2 ans, constaté par le bureau d'études thermiques Pouget Consultants en janvier 2025, arrondi à la centaine d'euros la plus proche. Prix hors aides financières et hors coût du raccordement gaz. GRDF ne vend ni n'installe aucun équipement. Ce prix est indicatif et n'a pas valeur d'engagement contractuel de la part de GRDF. Seul votre installateur pourra évaluer précisément le montant de votre projet et vous établira un devis. (2) Le montant des aides est estimé pour une famille aux revenus modestes au sens des plafonds donnés par l'Anah. Le montant annoncé n'a qu'une valeur indicative et informative et est susceptible d'être modifié en fonction des évolutions législatives et réglementaires qui peuvent intervenir à tout moment. L'octroi des aides financières est soumis aux conditions d'éligibilité définies par la réglementation en vigueur pour chacune d'elles. Les aides financières prises en compte sont ici les aides disponibles au 1^{er} janvier 2025. La responsabilité de GRDF ne saurait être engagée en cas de non-obtention des aides financières évoquées ou en cas d'obtention d'un montant inférieur au montant annoncé à titre indicatif dans l'exemple. Ces aides ne sont pas accordées par GRDF et leur éligibilité n'est pas garantie par GRDF. (3) Écart, exprimé en pourcentage, entre la consommation d'énergie primaire mesurée au périmètre du chauffage et de l'eau chaude sanitaire de la maison ou l'appartement de référence et la consommation d'énergie de cette même maison ayant installé la solution présentée. Les calculs sont effectués selon la méthode officielle 3CL-2021 en vigueur en janvier 2025 et ne dépendent donc pas des conditions climatiques. (4) Comparaison entre l'étiquette énergétique de la maison de référence et l'étiquette énergétique de cette même maison ayant installé la solution présentée. Les calculs sont ici effectués selon la méthode officielle 3CL-2021 en vigueur en janvier 2025.

LA CHAUDIÈRE GAZ

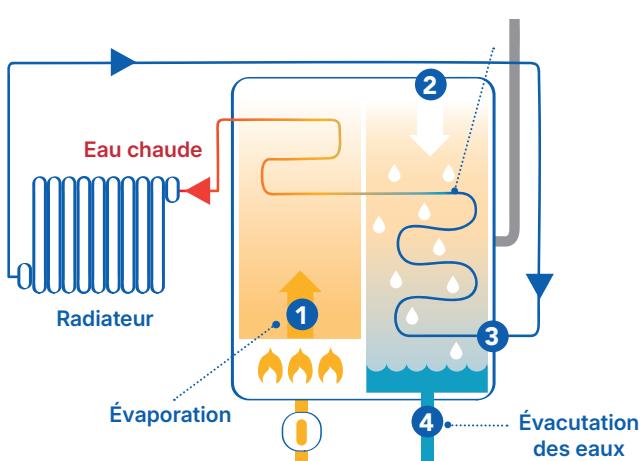
À TRÈS HAUTE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE (THPE)



La chaudière gaz THPE est un équipement robuste, avec une durée de vie de l'ordre de 20 ans.

Comment ça marche ?

La chaudière gaz THPE utilise la chaleur des fumées issues de la combustion du gaz pour chauffer l'eau du circuit de chauffage.



- 1 La combustion du gaz produit des fumées.
- 2 Les fumées issues de la combustion contiennent de la vapeur d'eau qui, en se condensant, dégage de la chaleur.
- 3 La chaudière à condensation récupère cette chaleur pour réchauffer l'eau froide de retour du circuit de chauffage.
- 4 Les petites quantités d'eau issues de la condensation (appelées condensats) sont évacuées par le réseau des eaux usées.

Les 4 atouts de la chaudière gaz THPE

• Des économies d'énergie ⁽¹⁾

La chaudière gaz à très haute performance énergétique (THPE) permet des économies entre 20 et 30 % sur les consommations de chauffage et d'eau chaude.

Au-delà des économies d'énergie, l'installation d'une chaudière THPE, en remplacement d'une chaudière d'ancienne génération, réduit les émissions de CO₂ de 30 % et permet ainsi d'améliorer d'une classe, dans la plupart des cas, l'étiquette DPE de votre logement.

• Des prix d'achat compétitifs ⁽²⁾

La chaudière gaz THPE présente le meilleur rapport performance-prix des équipements de chauffage.

• Une longue durée de vie ⁽³⁾

La chaudière gaz THPE est un équipement robuste, avec une durée de vie de l'ordre de 20 ans.

• Un haut niveau de confort

Les fabricants proposent un large choix de modèles compacts, design et connectés, qui vous permettent de bénéficier d'un haut niveau de confort, même par grand froid, et d'une eau chaude disponible à tout moment.

La chaudière THPE s'adapte parfaitement aux besoins de tous les logements et aux habitudes de vie des occupants.

**Pour en savoir plus sur
la chaudière gaz THPE,
cliquez ici.**



(1) Économies d'énergie en kWh d'énergie primaire par an, pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire : de 20 à 30 % pour une chaudière gaz THPE, en fonction de l'ancienneté de la chaudière remplacée et de l'énergie d'origine (calculs réalisés par des bureaux d'études indépendants sur la base de la méthode d'élaboration DPE 3CL-2021) (2) Source outil Thermix (www.thermix.org) en comparant, sur un logement type représentatif du parc existant, le ratio coût d'investissement (hors aides) / rendement en énergie primaire des principales solutions de chauffage (chaudière gaz THPE, pompe à chaleur air-eau, radiateurs et chauffe-eau électrique, chaudière à bois). (3) Librairie ADEME, « Évolution des coûts des énergies renouvelables et de récupération ».



Exemple de simulation de travaux en maison chauffée au fioul

M. et Mme Martin, propriétaires occupants aux revenus modestes d'une maison individuelle de plain-pied de 100 m² à Lille et parents de deux enfants, souhaitent réaliser des travaux pour améliorer leur confort, tout en réduisant leur consommation d'énergie. Leur logement, construit en 1965, est classé G au DPE et chauffé au fioul.



État des lieux avant travaux :

- ▶ Chaudière à fioul classique de plus de 15 ans intégrant un ballon de 200 litres.
- ▶ Radiateurs haute température sans robinet thermostatique.
- ▶ Fenêtres à double vitrage.
- ▶ Combles perdus faiblement isolés (isolant de 6 cm d'épaisseur).
- ▶ DPE : G (passoire énergétique).

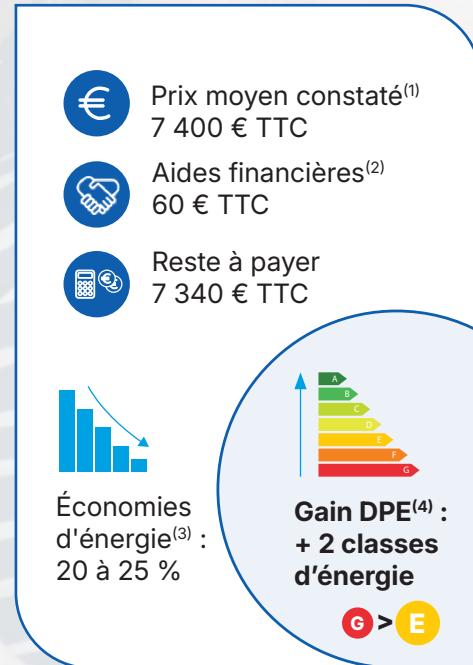


Travaux réalisés :

Pour moderniser leur installation, ils font le choix d'installer :

- ▶ Une chaudière gaz THPE.
- ▶ Un thermostat performant pour mieux réguler la température.
- ▶ Des robinets thermostatiques pour ajuster la chaleur dans chaque pièce.

Grâce à ces améliorations, M. et Mme Martin ont fait passer leur logement de la classe G à la classe E avec des économies d'énergie de l'ordre de 20 à 25 %, le tout en augmentant le niveau de confort de manière significative.

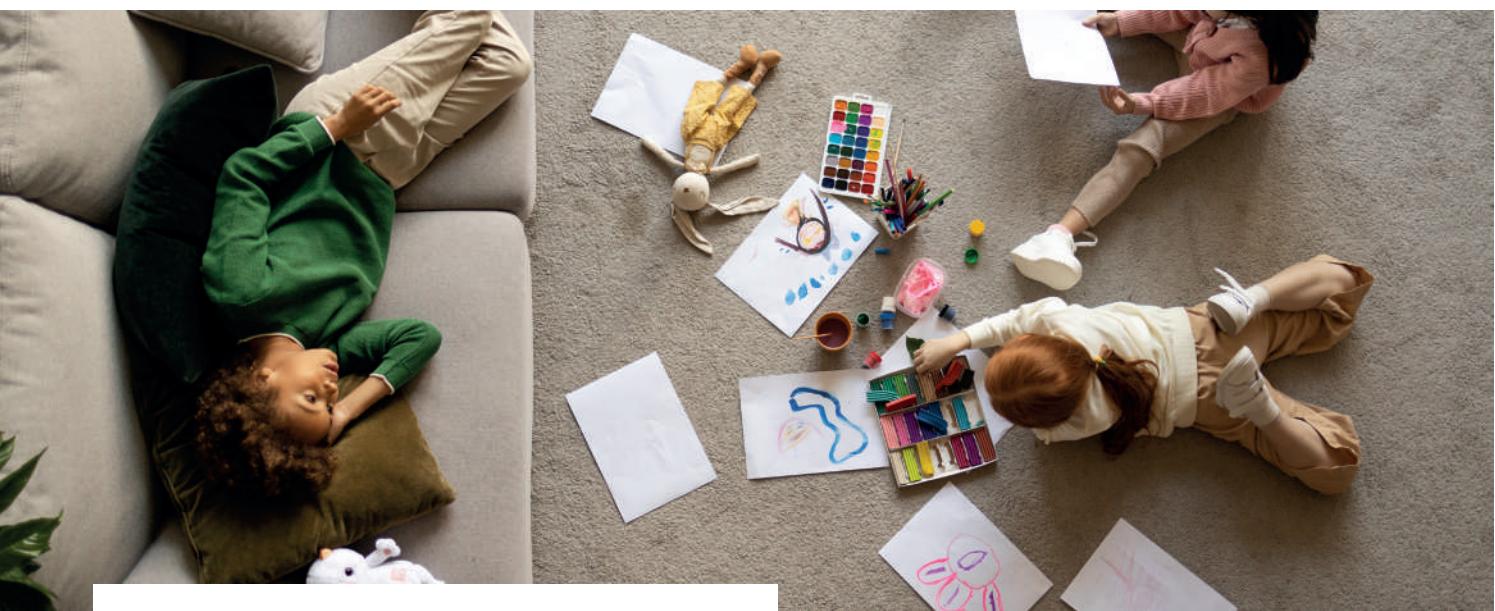


Faites votre simulation pour estimer vos gains !



(1) Prix moyen TTC (achat et pose de l'ensemble des éléments de la solution présentée), avec une TVA à 5,5 % pour un logement de plus de 2 ans, constaté par le bureau d'études thermiques Pouget Consultants en janvier 2025, arrondi à la centaine d'euros la plus proche. Prix hors aides financières et hors coût du raccordement gaz. GRDF ne vend ni n'installe aucun équipement. Ce prix est indicatif et n'a pas valeur d'engagement contractuel de la part de GRDF. Seul votre installateur pourra évaluer précisément le montant de votre projet et vous établira un devis. (2) Le montant des aides est estimé pour une famille aux revenus modestes au sens des plafonds donnés par l'Anah. Le montant annoncé n'a qu'une valeur indicative et informative et est susceptible d'être modifié en fonction des évolutions législatives et réglementaires qui peuvent intervenir à tout moment. L'octroi des aides financières est soumis aux conditions d'éligibilité définies par la réglementation en vigueur pour chacune d'elles. Les aides financières prises en compte sont ici les aides disponibles au 1^{er} janvier 2025. La responsabilité de GRDF ne saurait être engagée en cas de non-obtention des aides financières évoquées ou en cas d'obtention d'un montant inférieur au montant annoncé à titre indicatif dans l'exemple. Ces aides ne sont pas accordées par GRDF et leur éligibilité n'est pas garantie par GRDF. (3) Écart, exprimé en pourcentage, entre la consommation d'énergie primaire mesurée au périmètre du chauffage et de l'eau chaude sanitaire de la maison ou l'appartement de référence et la consommation d'énergie de cette même maison ayant installé la solution présentée. Les calculs sont effectués selon la méthode officielle 3CL-2021 en vigueur en janvier 2025 et ne dépendent donc pas des conditions climatiques. (4) Comparaison entre l'étiquette énergétique de la maison de référence et l'étiquette énergétique de cette même maison ayant installé la solution présentée. Les calculs sont ici effectués selon la méthode officielle 3CL-2021 en vigueur en janvier 2025.

LES SYSTÈMES DE RÉGULATION



En installant un système de régulation de chauffage, comme un thermostat ou des robinets thermostatiques, vous ajustez la température selon vos besoins, tout en optimisant votre consommation énergétique.

Le thermostat, un incontournable

Le thermostat maintient votre logement à la température idéale en tenant compte de la météo et des apports de chaleur naturels. Déjà équipé ? Vérifiez son réglage et programmez des plages de température réduites en votre absence. Sinon, optez pour un modèle programmable, connecté ou intelligent, qui vous offrira un confort thermique optimal, tout en maîtrisant vos dépenses énergétiques.

Les robinets thermostatiques en complément

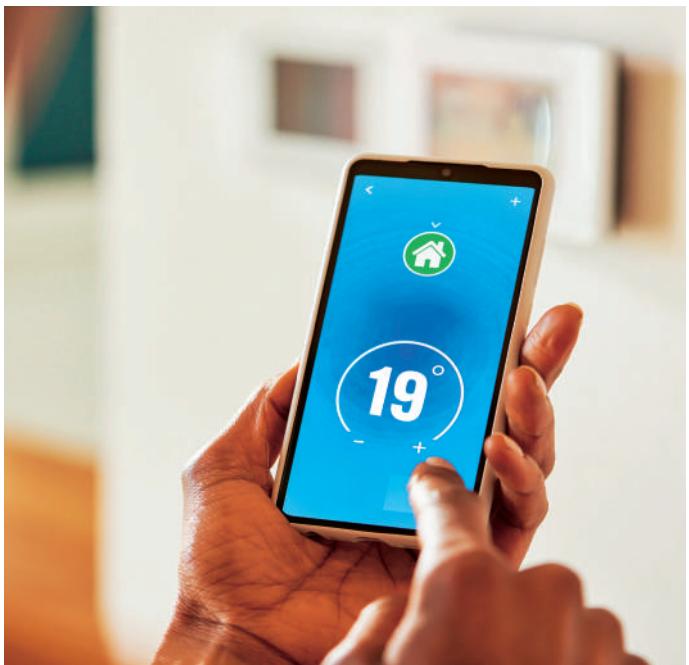
Placés sur les radiateurs, ils régulent la température pièce par pièce selon l'occupation et l'exposition. Trois modèles existent :

- ➡ **Mécaniques** : réglage manuel classique.
- ➡ **Électroniques** : affichage digital pour plus de précision.
- ➡ **Connectés** : pilotage à distance via smartphone ou tablette.

(1) Source : guide ADEME, « Comment passer un hiver tout confort ? ». (2) Source : ADEME « Pourquoi passer au thermostat programmable ? »

Le saviez-vous?

Installer un thermostat programmable peut réduire votre consommation de chauffage jusqu'à 15 %⁽¹⁾. En l'associant à des robinets thermostatiques, vous pouvez économiser 5 à 10 %⁽²⁾ d'énergie en plus, tout en améliorant votre confort.



LES FONDAMENTAUX DE L'ISOLATION



Un logement confortable passe avant tout par une bonne isolation. Elle conserve la chaleur, réduit la consommation énergétique et valorise votre bien en cas de vente ou de location.

Isoler, par quoi commencer ?

L'isolation est la clé du confort et des économies d'énergie. Identifier les pertes de chaleur permet d'agir efficacement : la toiture et les murs extérieurs sont souvent les plus concernés, tout comme les ponts thermiques.

Faire appel à un professionnel

Un DPE réalisé par un expert permet de repérer ces faiblesses et de prioriser les travaux. Un artisan certifié RGE peut aussi évaluer la performance thermique de votre logement et vous conseiller sur les solutions adaptées. [Contactez un accompagnateur France Rénov' pour plus d'informations](#) 

Les 4 atouts d'une bonne isolation⁽¹⁾

• Confort amélioré

Une bonne isolation supprime la sensation des « parois froides » et améliore votre bien-être en hiver.

• Économies d'énergie

Une isolation efficace vous aide à réduire votre facture de chauffage.

• Moins d'entretien

En isolant et en ventilant correctement votre logement, vous prévenez les problèmes de condensation et les dégradations du bâti.

• Valorisation du logement

Une isolation performante améliore votre classement DPE, un véritable atout pour vendre ou louer votre bien.

Les points d'attention pour une isolation réussie



→ Une ventilation efficace

Objectif : évacuer l'humidité et éviter les problèmes de condensation.



→ Un isolant adapté

Objectif : limiter la condensation et assurer la continuité de l'isolation (pose d'un pare-vapeur si nécessaire).

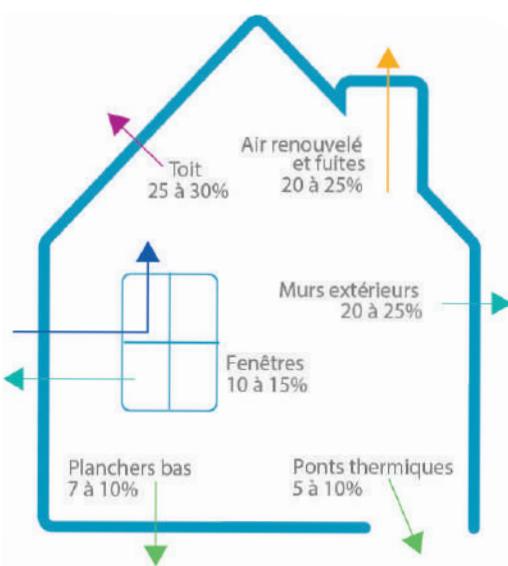


→ Le traitement des ponts thermiques
Objectif : éliminer les déperditions au niveau des jonctions, notamment entre toiture et murs.



→ La bonne gestion des entrées d'air parasites

Objectif : apporter un soin particulier à toutes les jonctions, comme les installations électriques.



(1) Source : guide ADEME « comment isoler sa maison ? »

D'ISOLATION



L'isolation des combles et des murs

Les combles représentent la majeure partie des pertes de chaleur et leur isolation est primordiale pour réaliser des économies d'énergie.

Isolation par l'intérieur	Isolation par l'extérieur
Avantages	Avantages
Solution simple et économique	Performances thermiques supérieures
Installation rapide (1 à 4 jours)	Réduction des ponts thermiques
Utilisation de plaques préfabriquées	Amélioration esthétique de la façade
Environ 10 cm d'épaisseur totale	Pas de perte de surface habitable
Inconvénients	Inconvénients
Légère réduction de la surface habitable	Coût plus élevé
Travaux pouvant gêner l'occupation du logement	Travaux plus longs et plus complexes
Prix (exemple à titre indicatif) ⁽¹⁾	Prix (exemple à titre indicatif) ⁽¹⁾
De 15 000 à 21 000 €	De 18 000 € à 24 500 €

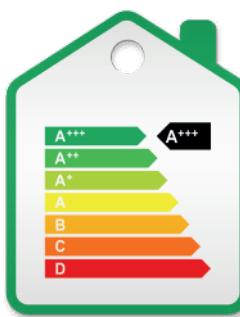
Le remplacement des fenêtres

Les standards actuels sont réglementés. Il s'agit majoritairement de double vitrage à isolation thermique renforcée et isolation phonique. Le remplacement de vos fenêtres doit s'accompagner d'une réflexion sur la ventilation de votre logement. Des aides publiques sont disponibles pour vous accompagner.



Zoom sur le DPE

Le DPE (diagnostic de performance énergétique) évalue la performance énergétique et environnementale de votre logement.



- ✓ Obligatoire en cas de vente, location ou construction, il est réalisé par un diagnostiqueur certifié.
- ✓ Il est juridiquement opposable et valable 10 ans (sauf exception).
- ✓ Il permet d'identifier les pistes de rénovation et d'accéder à des recommandations adaptées.
- ✓ Un diagnostiqueur certifié peut vous proposer des scénarios d'optimisation pour améliorer votre confort et réduire votre consommation.

Trouvez un professionnel certifié sur le site des ministères Transition écologique, Cohésion des territoires, Mer.



⁽¹⁾ Les prix indiqués sont des prix fournis et posés HT. Source : estimation de coûts fournis par le bureau d'études thermiques Pouget Consultants pour une maison de référence chauffée au gaz de 110 m².

TROUVER UN INSTALLATEUR PRÈS DE CHEZ VOUS



GRDF vous accompagne en vous mettant en relation avec des installateurs qualifiés et en vous guidant sur les aides financières disponibles pour réduire vos dépenses.

Chez GRDF, nous avons noué des partenariats avec des installateurs Professionnels du Gaz (PG) qualifiés RGE. Nous pouvons vous mettre en relation directe avec ces partenaires indépendants proches de chez vous.

Il suffit de :

→ contacter directement le service client de GRDF au **09 69 36 35 34** (appel non surtaxé).

→ Se rendre sur :

[Le site de GRDF](#) pour consulter la liste des installateurs partenaires à proximité de chez vous et affiner votre sélection en fonction de la nature des travaux prévus.

Profitez des aides à la rénovation énergétique

Financez votre rénovation au gaz

Des dispositifs financiers existent pour réduire le coût de vos travaux et accélérer votre transition énergétique. Selon votre projet, vous pouvez bénéficier d'aides de l'État, des collectivités locales, des opérateurs énergétiques ou encore des banques. Ces aides couvrent une partie de votre investissement, notamment pour l'installation d'équipements performants, comme la pompe à chaleur hybride ou la chaudière gaz THPE.

- Jusqu'à 90 % d'aides possibles
- Procédure simplifiée
- Accompagnement personnalisé

(1) Contribution de 400 € par logement versée, sous condition, dans le cadre d'une rénovation d'un conduit de fumées en copropriété.

Les principales aides disponibles en 2025

- **Certificats d'économies d'énergie (CEE)**
- **MaPrimeRénov'** – Pour une rénovation d'ampleur ou l'installation d'un chauffage décarboné.
- **TVA à taux réduit** – 5,5 % sur la fourniture et la pose.
- **Éco-prêt à taux zéro** – Prêt sans intérêt jusqu'à 50 000 € pour financer vos travaux.
- **Autres aides** – Chèque énergie, aides locales, contribution GRDF ⁽¹⁾.

Consultez les aides disponibles sur grdf.fr/aides-renovation



MAÎTRISEZ VOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE



Accédez à l'Espace client GRDF pour suivre votre consommation de gaz en temps réel et adoptez les écogestes au quotidien pour optimiser votre confort et réduire vos consommations d'énergie. Disponible à tout moment, cet outil sécurisé vous aide à mieux maîtriser votre facture.

Adoptez les bons réflexes pour optimiser votre consommation

Chauffez votre logement à la bonne température

- 19 à 21 °C en journée dans les pièces occupées.
- 16 à 17 °C la nuit et en cas d'absence courte.
- Position « hors gel » pour les absences prolongées.

Optimisez le fonctionnement de vos radiateurs

- Ne les couvrez pas et évitez les obstacles (rideaux, meubles).
- Purgez-les une fois par an pour éviter la surconsommation.

Dégagez les bouches de ventilation

- Elles assurent le renouvellement de l'air et le bon fonctionnement de vos appareils.

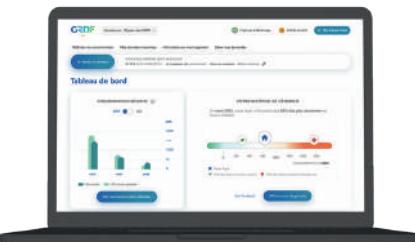
Optez pour des systèmes de régulation

- Gérez votre consommation en intégrant des thermostats et robinets thermostatiques.

Prenez soin de votre installation

- Entretez votre chaudière et nettoyez vos circuits de chauffage pour améliorer leur efficacité et réduire votre facture énergétique.

Les 4 bonnes raisons de consulter votre Espace client



- 1 Suivez votre consommation de gaz
- 2 Comparez votre consommation
- 3 Maîtrisez votre consommation
- 4 Gardez contact avec GRDF

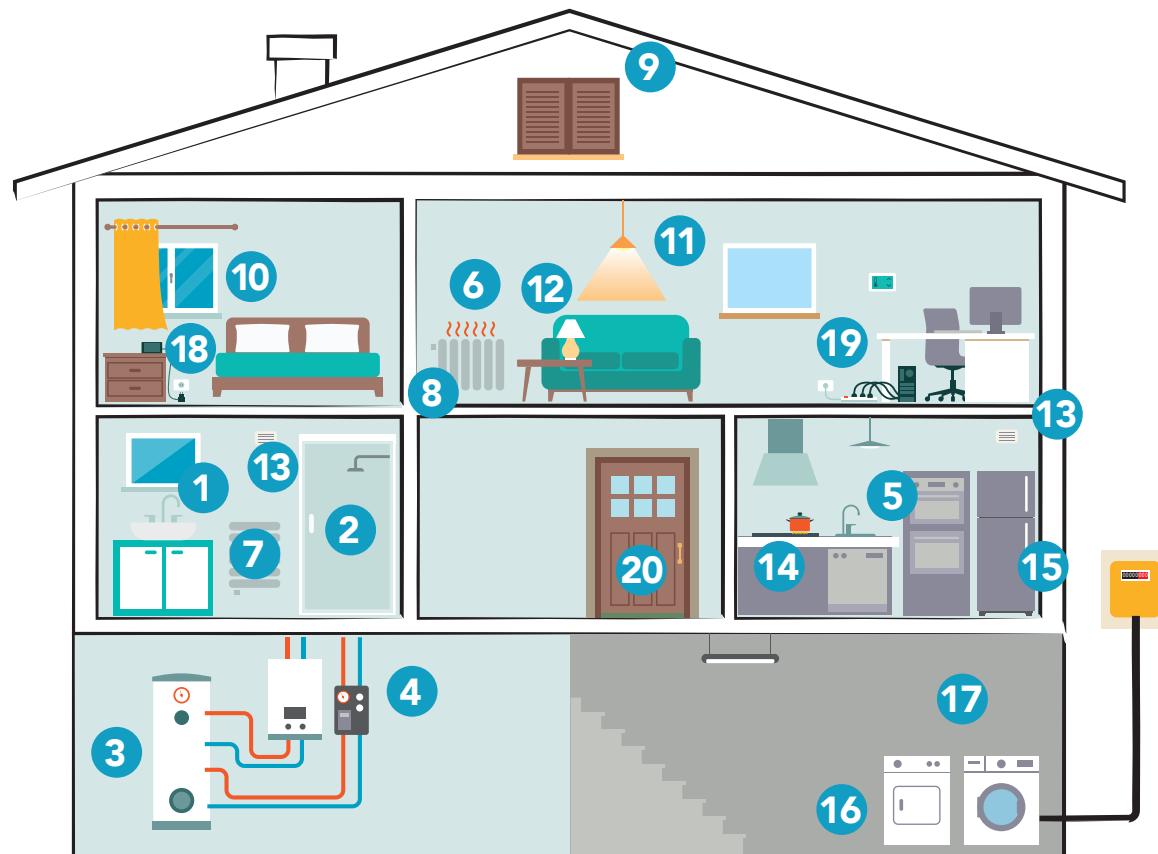
Accédez à votre Espace client GRDF



ADOPTEZ DES ÉCOGESTES AU QUOTIDIEN

Grâce aux écogestes, vous pouvez réduire votre consommation sans sacrifier votre confort. Adopter de nouvelles habitudes permet de réaliser des économies d'énergie notables.

Le chauffage représente à lui seul 66 % des consommations énergétiques d'un foyer⁽¹⁾, devant les usages spécifiques de l'électricité (électroménager, multimédia, etc.) et l'eau chaude. Le gaspillage énergétique peut atteindre 10 à 20 % des consommations totales.



Eau

- 1 Installez des mousseurs sur les robinets et les douchettes.
- 2 Préférez les douches aux bains. Coupez l'eau pendant le savonnage.
- 3 Réglez le chauffe-eau entre 50 et 55°C.
- 4 Repérez et réparez rapidement les fuites d'eau.
- 5 Laissez les mitigeurs en position froide.

Chauffage

- 6 Dégagez les radiateurs (meubles, rideaux) et ne les couvrez pas.
- 7 Purgez vos radiateurs chaque année.
- 8 Fermez vos radiateurs quand les fenêtres sont ouvertes.

Aération et éclairage

- 9 Fermez volets et stores la nuit, surtout par grand froid. Ajoutez des rideaux isolants.
- 10 Privilégiez la lumière naturelle.
- 11 Utilisez des ampoules basse consommation.
- 12 Éteignez la lumière en quittant une pièce.
- 13 Nettoyez les bouches de ventilation.

Cuisson et électroménager

- 14 Couvrez vos casseroles pendant la cuisson.
- 15 Dégivrez régulièrement congélateur et réfrigérateur.
- 16 Privilégiez les cycles courts à basse température.
- 17 Remplissez lave-linge et lave-vaisselle avant usage et privilégiez les programmes éco.

Autres gestes

- 18 Ne laissez pas vos appareils en charge toute la nuit. Débranchez les appareils en veille.
- 19 Utilisez une multiprise à interrupteur pour éteindre plusieurs appareils facilement.
- 20 Fermez les portes des pièces peu chauffées et installez des bas de portes pour la cave ou l'extérieur.

ENTRETENEZ VOTRE INSTALLATION DE CHAUFFAGE

POUR PLUS D'ÉCONOMIES



Prenez soin de votre installation de chauffage

Un entretien régulier de votre chaudière⁽¹⁾ et de vos circuits de chauffage permet d'allier sécurité, confort et économies d'énergie.

L'entretien annuel de votre chaudière au gaz est obligatoire et doit être réalisé par un professionnel certifié. Il permet de réduire le risque de panne, d'optimiser la consommation d'énergie, de prolonger la durée de vie de l'équipement, mais aussi de bénéficier de conseils d'utilisation personnalisés. Si vous installez une nouvelle chaudière, le premier entretien doit être effectué dans l'année suivant sa mise en service.

Quant aux circuits de chauffage (radiateurs ou planchers chauffants), un nettoyage en profondeur, appelé désembouage, est recommandé tous les 5 à 10 ans. Cette intervention prévient l'usure prématuée des composants et assure un fonctionnement optimal de votre installation.

Une attestation d'entretien vous sera remise dans les 15 jours suivant la visite du professionnel.

(1) Guide ADEME, « [L'entretien des chaudières](#) », octobre 2023.

Les conseils d'un professionnel

Un entretien annuel de votre chaudière réduit votre consommation, prolonge sa durée de vie et peut être exigé par votre assurance en cas de sinistre. Les assureurs exigent en effet, en général, une preuve pour pouvoir accepter une demande de dédommagement.

Pour plus de sérénité, privilégiez un rendez-vous en été, période durant laquelle les chauffagistes sont moins sollicités. Votre chaudière fonctionne alors uniquement pour la production d'eau chaude, ce qui rend plus facile l'intervention.

Souscrire un contrat d'entretien permet également de mieux maîtriser votre budget en anticipant les coûts.

Eric
Technicien de maintenance

GRDF, UN ACTEUR ENGAGÉ DANS LA DÉCARBONATION

GRDF s'engage activement dans la décarbonation de l'énergie en France à travers plusieurs axes stratégiques :

► Développement de la production des gaz verts

En tant qu'acteur de proximité, GRDF collabore avec les territoires pour développer la filière des gaz verts, depuis leur production jusqu'à leur acheminement. Notre priorité est de favoriser l'injection de gaz vert en accélérant le déploiement de solutions de stockage intelligentes et en investissant dans l'innovation.

L'engagement des territoires sera essentiel pour développer ces nouvelles filières de gaz. Notre ancrage local et notre expertise nous donnent les moyens de les accompagner dans le développement des sites de méthanisation et dans le développement des nouvelles filières de production de gaz verts, tout en impliquant le tissu économique local.

► Les gaz verts : une réponse incontournable pour les territoires

Les gaz verts offrent une solution énergétique adaptée aux besoins spécifiques des territoires en valorisant les ressources locales et en contribuant à l'autonomie énergétique de la France. GRDF soutient cette dynamique en optimisant les raccordements des unités de production de biométhane.

► La décarbonation grâce aux gaz verts

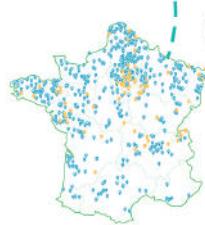
L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) a évalué qu'il était possible de répondre totalement aux besoins de la France avec du gaz vert d'ici 2050. Cette trajectoire est ambitieuse mais réaliste. Pour y parvenir, GRDF se mobilise et accompagne l'ensemble des parties prenantes de la méthanisation.



207 000km
de réseau de distribution en exploitation, soit 5 fois le tour de la Terre

Près de 11 millions
de clients

Plus de 750⁽¹⁾
unités de production de biogaz réparties sur le territoire, qui injectent le biométhane dans les réseaux de gaz



Près d'1 maison sur 3 et près d'1 appartement sur 2 sont chauffés au gaz⁽²⁾ en France



Un réseau qui se verdit



Retrouvez tous les engagements de GRDF en matière de décarbonation ici



(1) Chiffre en date du 1^{er} mai 2025.
(2) Source : Ceren 2022.

LE GAZ VERT, UNE ÉNERGIE EN PLEIN ESSOR



Le gaz vert, une énergie en plein essor

747 sites de biométhane en injection

Équivalent à 3 505 000

logements neufs chauffés

ou 56 800 bus roulant

au BioGNV⁽²⁾.

Une production équivalente à 2 réacteurs nucléaires

Aujourd'hui, la production de gaz vert
en France atteint une puissance comparable
à celle de deux réacteurs nucléaires⁽³⁾.

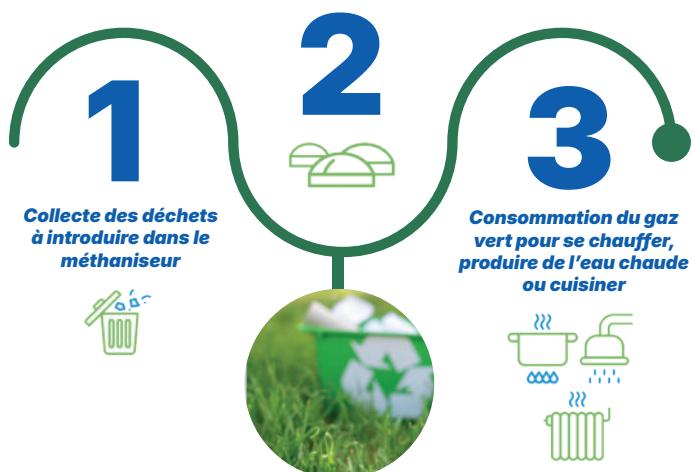
Objectifs 2030-2050

D'ici 2030, les gaz renouvelables couvriront
20 % de la consommation nationale,
pour atteindre 100 % en 2050⁽⁴⁾.

Le gaz vert, une énergie locale et renouvelable

Produit en France à partir de résidus agricoles, d'effluents d'élevage et de déchets issus des territoires, le gaz vert constitue une alternative renouvelable⁽¹⁾ au gaz fossile. Il offre les mêmes usages pour le chauffage, l'eau chaude et la cuisson, tout en réduisant de 5 à 10 fois les émissions de CO₂. Cette énergie locale renforce l'indépendance énergétique, valorise les déchets et favorise la création d'emplois non délocalisables.

Processus de méthanisation
pour transformer les déchets
en gaz vert et en engrais naturel



Vos questions sur le gaz vert

- *Ma chaudière est-elle compatible avec le gaz vert ?*

Oui, elle est compatible, sans réglage supplémentaire.

- *Comment souscrire à un contrat de gaz vert ?*

Plusieurs fournisseurs d'énergie proposent des offres de gaz vert. Le médiateur national de l'énergie a mis en place un comparateur d'offres accessible gratuitement pour comparer les offres entre elles. Renseignez-vous sur : [énergie-info.fr](http://energie-info.fr)

- *Où me renseigner sur le gaz vert ?*

Découvrez ses avantages et les sites de production proches de chez vous sur choisirlegazvert.fr

**En savoir plus
sur le gaz vert**



(1) Selon l'ADEME, la méthanisation est « une filière majeure de production de gaz renouvelable et local, au service d'une agriculture plus durable et résiliente ». (2) Chiffres d'avril 2025. (3) Taux de disponibilité d'un site de méthanisation : 90 % ; taux de disponibilité d'un réacteur nucléaire : 70 %; puissance de réacteur : 900 MW. (4) CRE - Rapport du 4 avril 2023.



GRDF VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE PROJET DE RÉNOVATION AU GAZ

Nos conseillers sont à votre écoute
du lundi au vendredi de 8 h à 17 h

SERVICE CLIENT

► N°Cristal 09 69 36 35 34

APPEL NON SURTAXÉ

Pour en savoir plus, rendez-vous sur
www.grdf.fr